



Le 8 octobre 2024

La Région Normandie, le Département de l'Orne et la Communauté Urbaine d'Alençon renouvellent leur engagement au service du territoire

Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Christophe de BALORRE, Président du Conseil départemental de l'Orne et Joaquim PUEYO, Président de la Communauté Urbaine d'Alençon, ont officiellement signé, aujourd'hui à Alençon, le nouveau contrat de territoire 2023-2027.

Il s'agit du 14^{ème} contrat signé pour la période 2023-2027 et le 4^{ème} dans le département de l'Orne.

Ce contrat de territoire comporte 17 projets. Le coût total des projets s'élève à 24,97 millions €. Le soutien de la Région Normandie est de 4 718 567 €, celui du Département de l'Orne se porte à 1 410 354 €.

Les projets inscrits au contrat de territoire :

- Les travaux de construction ou de réhabilitation d'équipements sportifs communaux et intercommunaux :
 - la rénovation du centre aquatique Alencea (2 millions €),
 - le projet de rénovation et extension du gymnase de Saint-Germain-du-Corbeis (850 000 €),
 - la création d'un terrain de football synthétique à Condé-sur-Sarthe (75 000 €)
 - les travaux de rénovation du gymnase Mezen à Alençon (90 000 €)
- Le développement économique sur le territoire :
 - la création d'un tiers-lieux et d'une pépinière d'entreprises dans le bâtiment « Noviciat » en centre-ville d'Alençon (828 000 €),
 - l'aide à la modernisation des commerces des artisans en centre-bourg dans le cadre du nouveau dispositif d'Aide aux Commerces des Territoires (ACTe) : aide régionale de 400 000 € sur 3 ans (4€ apportés par la Région pour 1 € d'investissement par l'EPCI).

Le dispositif ACTe a pour objectif de participer à la redynamisation des centres en y favorisant le maintien et la modernisation des commerces. Pour ce faire, la Région investit très fortement, en particulier dans les territoires les moins dotés où son intervention est de 4 € pour 1€ de l'EPCI, créant ainsi

un effet levier important pour soutenir les entreprises souhaitant réaliser des investissements de modernisation de leurs commerces.

Il est d'ores et déjà activé dans 12 contrats (sur les 26 contrats validés) pour une subvention régionale de 4,7 millions € et une prévision de 20 millions € de travaux effectués par les commerçants.

- Patrimoine :

A titre exceptionnel, le financement à hauteur de 190 000 € des travaux de confortement des armoires de la Chapelle de la médiathèque d'Alençon, bibliothèque emblématique inscrite au titre des monuments historiques.

Contact presse :

Région Normandie :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr